

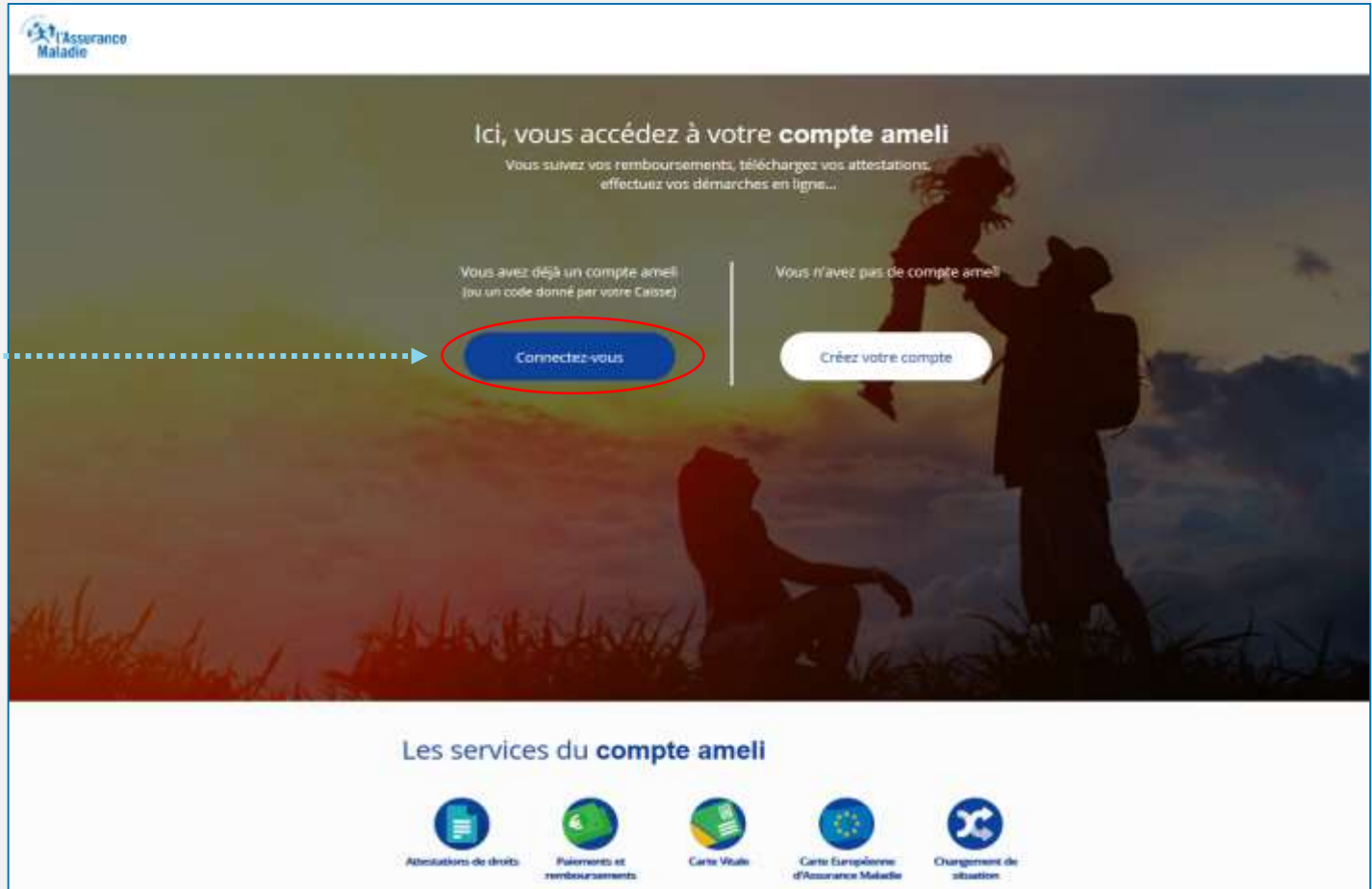
Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire

Il existe 2 points d'accès au compte ameli



Possibilité 1 : L'assuré se rend sur le compte ameli via le site [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

l'assuré peut récupérer son code provisoire à 4 chiffres en cliquant sur **Connectez-vous**



**l'Assurance
Maladie**

Ici, vous accédez à votre **compte ameli**

Vous suivez vos remboursements, téléchargez vos attestations, effectuez vos démarches en ligne...

Vous avez déjà un compte ameli (ou un code donné par votre Caisse)

Connectez-vous

Vous n'avez pas de compte ameli

Créer votre compte

Les services du **compte ameli**

- Attestations de droits
- Paiements et remboursements
- Carte Vitale
- Carte Européenne d'Assurance Maladie
- Changement de situation

Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire



Possibilité 2 : L'assuré se rend sur le compte ameli via le site assure.ameli.fr

Pour générer un nouveau mot de passe, l'assuré clique sur **code oublié**



J'accède à mon compte ameli

Mon numéro de sécurité sociale

Où trouver mon numéro de sécurité sociale ?

Mon code personnel (ou provisoire à 4 chiffres)

Code oublié ?

Tous les champs sont obligatoires.

ME CONNECTER


OU

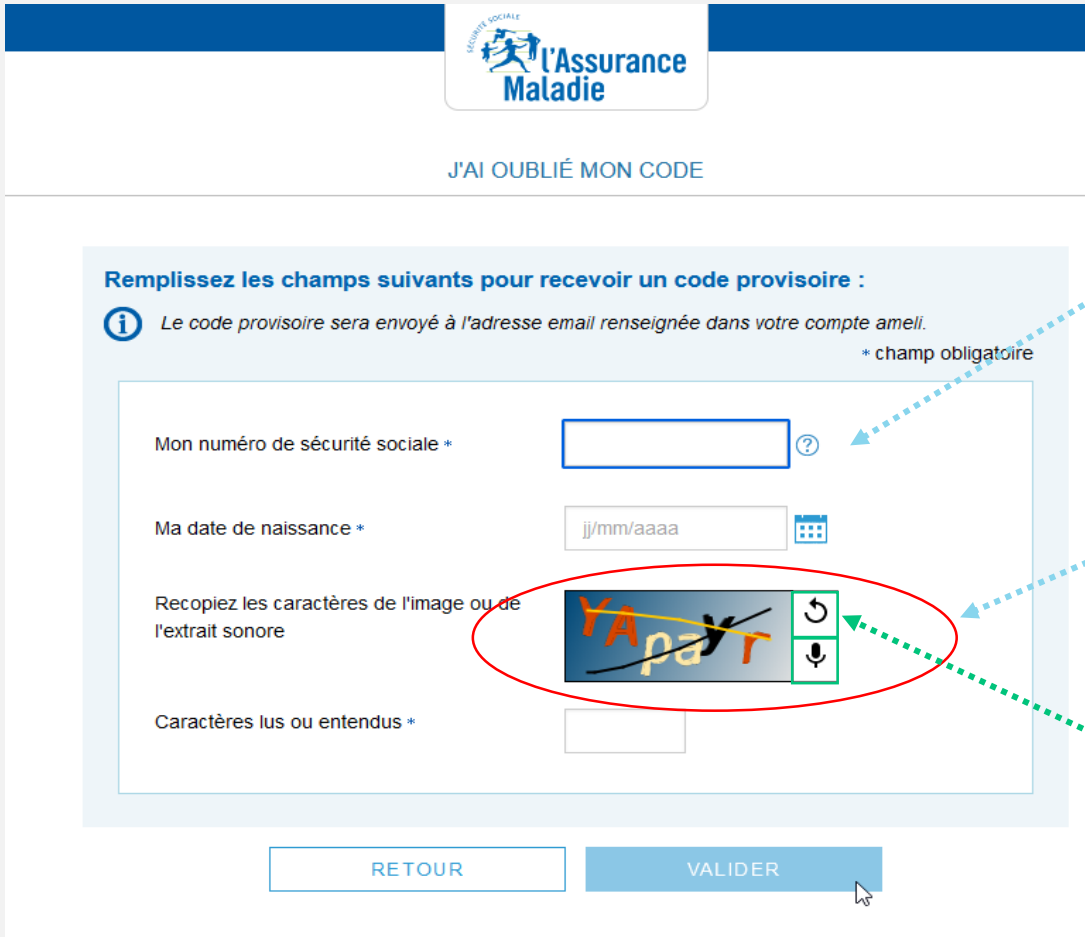
S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Première visite ? Créer un compte

Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire

 L'assuré complète les informations pour récupérer son code provisoire



L'assuré renseigne **son numéro de sécurité sociale** ainsi que sa **date de naissance**

L'assuré écrit les caractères lus ou entendus pour passer à la suite

L'assuré peut cliquer sur la **flèche** pour obtenir une nouvelle liste de caractères à recopier

Il peut également cliquer sur le **microphone** pour écouter la série de caractères à recopier

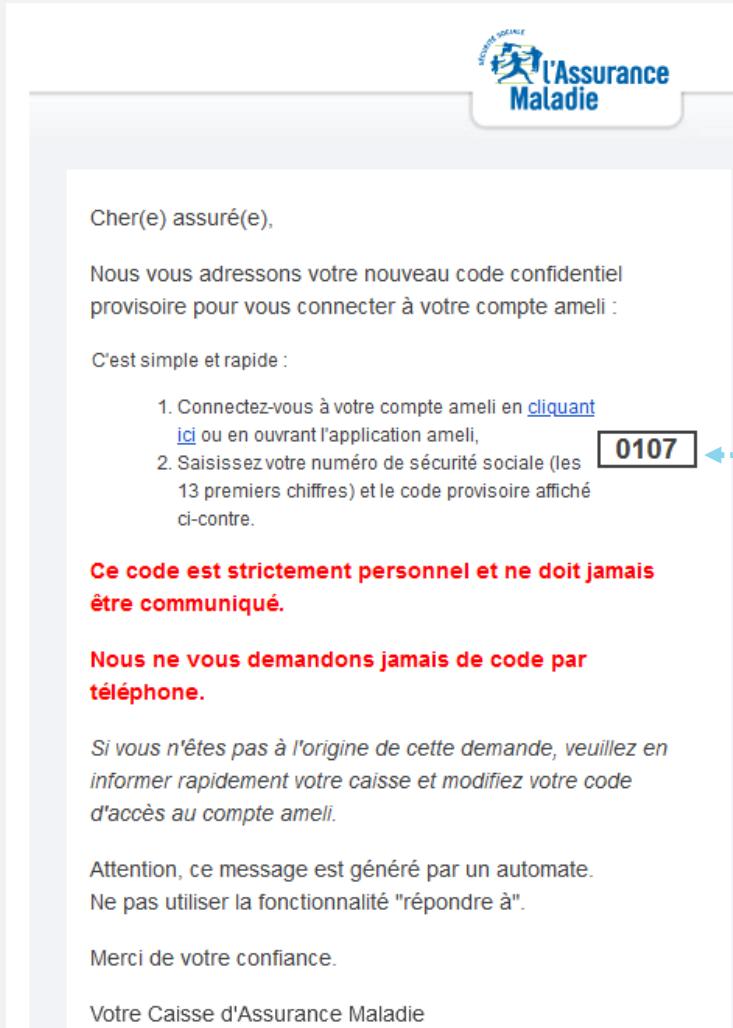



- L'assuré dispose de **5 minutes** pour lire ou écouter le code à recopier et le saisir dans la cartouche
- Si l'assuré se trompe dans la saisie du texte à recopier, il peut recommencer

Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire



L'assuré reçoit son code provisoire sur son adresse mail





Cher(e) assuré(e),

Nous vous adressons votre nouveau code confidentiel provisoire pour vous connecter à votre compte ameli :

C'est simple et rapide :

1. Connectez-vous à votre compte ameli en [cliquant ici](#) ou en ouvrant l'application ameli,
2. Saisissez votre numéro de sécurité sociale (les 13 premiers chiffres) et le code provisoire affiché ci-contre.

Ce code est strictement personnel et ne doit jamais être communiqué.

Nous ne vous demandons jamais de code par téléphone.

Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, veuillez en informer rapidement votre caisse et modifiez votre code d'accès au compte ameli.

Attention, ce message est généré par un automate.
Ne pas utiliser la fonctionnalité "répondre à".

Merci de votre confiance.

Votre Caisse d'Assurance Maladie

0107

L'assuré récupère le **code provisoire** envoyer sur son adresse mail



A noter que le code provisoire par mail est valable pour une durée de **30 minutes**
Passer ce délai, l'assuré devra refaire la démarche de code oublié

Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire



Possibilité 2 : L'assuré se rend sur le compte ameli via le site assure.ameli.fr

L'assuré renseigne son numéro de sécurité sociale, et inscrit le **code provisoire à 4 chiffres reçu**

Pour passer à l'étape suivante, l'assuré clique sur **Me connecter**



J'accède à mon compte ameli

Mon numéro de sécurité sociale
Où trouver mon numéro de sécurité sociale ?

Mon code personnel (ou provisoire à 4 chiffres) 
Code oublié ?

Tous les champs sont obligatoires:

ME CONNECTER

OU

S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?

Première visite ? Créer un compte

Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire

J'accepte les conditions d'utilisation

Étape 1 > Étape 2 > Étape 3

Pour accéder aux services de votre compte, vous devez d'abord accepter les conditions d'utilisation :

En adhérant au compte ameli, vous acceptez de ne plus recevoir vos relevés de prestations par courrier postal au profit d'une consultation en ligne.

La saisie d'une adresse email est obligatoire pour bénéficier des services du compte. En renseignant et confirmant votre email, vous acceptez de recevoir dans la messagerie du compte, tout ou partie des courriers et messages de l'Assurance Maladie.

Pour plus d'informations, consultez [les conditions d'utilisation détaillées](#) >

Oui, j'accepte

Non, je refuse

ANNULER

CONTINUER

L'assuré accepte
les **Conditions
Générales
d'Utilisation**


Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire

L'assuré choisit
le code
personnel de
son compte

L'assuré saisit un
code personnel
au **format alpha
numérique**

Je choisis un code personnel


Étape 1 > Étape 2 > Étape 3

 Pour maintenir la confidentialité de vos informations, nous vous recommandons de ne pas choisir un code que vous utilisez déjà sur un autre site.


Votre code personnel doit :

- comporter entre 8 et 50 caractères
- contenir des [caractères latins](#) minuscules et majuscules
- contenir un chiffre ou un [caractère spécial](#)
- ne contenir que des caractères autorisés
- ne pas contenir votre n° de sécurité sociale, votre date de naissance ou une partie de celle-ci

* champ obligatoire

Mon nouveau code *
MotdePasse1 

Niveau indicatif de sécurité :

Confirmer mon nouveau code *
MotdePasse1 

Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire

Informations personnelles

Étape 1 > Étape 2 > Étape 3

Je saisis mon adresse email

Saisissez votre adresse email : * * champ obligatoire

Je confirme mon adresse email : *

J'autorise l'Assurance Maladie à m'envoyer par email des informations promotionnelles sur ses services : Oui Non

Je saisis mes coordonnées téléphoniques

Saisissez votre n° de téléphone portable :

J'autorise l'Assurance Maladie à me communiquer des informations promotionnelles sur ses services :

Par Téléphone : Oui Non

Par SMS : Oui Non

Saisissez votre n° de téléphone fixe :

J'autorise l'Assurance Maladie à me communiquer des informations promotionnelles sur ses services :

Par Téléphone : Oui Non



L'adresse mail de l'utilisateur doit être **unique**. Autrement dit, elle ne doit pas être déjà utilisée par un autre compte (d'un membre de la famille par exemple).

Par ailleurs, cette adresse doit être **facilement consultable** par l'assuré car y il recevra tous les **courriers et notifications** de l'Assurance Maladie (l'invitant à consulter les messages reçus dans la messagerie de son compte ameli).

L'assuré renseigne obligatoirement son **mail**. Il renseigne, ses numéros de **téléphone**.

Il donne également son **consentement** pour que l'Assurance Maladie lui communique rapidement des informations promotionnelles sur ses services .

Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire

L'assuré est alors déconnecté du compte.

Un message l'invite à consulter sa **messagerie personnelle** .


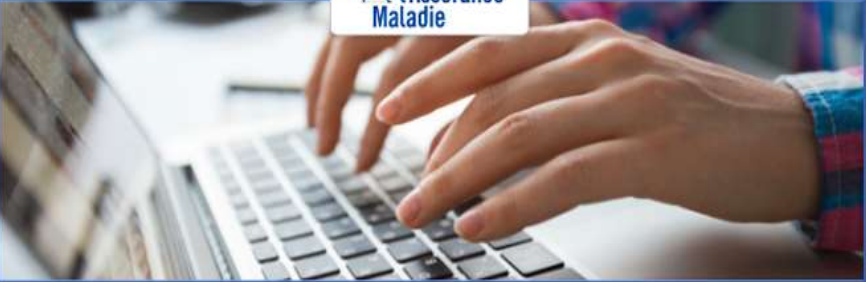
Pour activer son compte ameli ,l'assuré doit **cliquer sur le lien** présent dans l'email de confirmation .

L'assuré peut alors accéder à son compte via le web ou dans l'application ameli.

VALIDATION DE MON EMAIL

Pour finaliser la création de votre compte, merci de cliquer sur le lien reçu par email.

Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire



Pour profiter de **tous les services de votre compte ameli**,
merci de confirmer votre email.

[Confirmer mon email](#)

*Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, veuillez en informer rapidement
votre caisse et modifiez votre code d'accès au compte ameli.*

Attention, ce message est généré par un automate. Ne pas utiliser la
fonctionnalité "répondre à".



L'assuré dispose de **7 jours** pour valider son adresse mail et finaliser le processus d'adhésion au compte ameli

- ⇒ **Au-delà de 7 jours mais avant 21 jours** : si l'assuré clique sur le lien ou se connecte à son compte , celui-ci lui indique que le lien n'est plus actif. Deux possibilités sont alors proposées à l'assuré
- ⇒ se faire renvoyer le lien à la même adresse mail
 - ⇒ se faire renvoyer le lien à une adresse mail différente
- => **Au-delà de 21 jours**, l'adresse mail de l'assuré n'est plus mémorisée. Si l'assuré clique sur lien ou se connecte à son compte, il lui est demandé de saisir une adresse mail valide , et un lien à activer lui est de nouveau envoyé sur sa messagerie personnelle .

Pas-à-pas : Utiliser un code provisoire

Si l'assuré n'a pas reçu le mail de validation pour finaliser l'ouverture du compte Ameli, il convient de vérifier si:

- **l'adresse mail renseignée dans le compte ameli est exacte;**
- le mail de validation est présent dans les **courriels indésirables/spams;**
- la non réception du mail se confirme en utilisant une **autre e-mail** créé chez le même fournisseur ou chez un fournisseur différent;
- pour les messageries Outlook, l'utilisation d'Outlook est possible sans passer par le client du fournisseur d'accès (se rapprocher du fournisseur d'accès pour le déterminer).

Les autres causes possibles :

Le mail non réceptionné peut-être :

- **automatiquement supprimé par les paramètres de messagerie de l'assuré.**

Par exemple, chez Orange il existe une liste rouge qui entraîne parfois la suppression automatique des mails de l'assurance maladie contenant le mot "confirmation" (« confirm ») par l'opérateur;

- "bloqué" ou le lien de validation présent dans le mail est **bloqué par un antivirus, le logiciel de messagerie, le fournisseur de l'adresse mail.**

➤ Des manipulations peuvent aider à retrouver le mail introuvable pour vérifier que :

- l'on ne clique pas sur le lien présent dans un **ancien mail de validation** (suite à plusieurs mises à jour par exemple). Dans ce cas, il convient de rechercher le mail de validation le plus récent;

- le mail ne se trouve pas dans la boîte de réception et les fils de discussions des anciens messages en recherchant avec les mots clés : « **Votre compte ameli - Confirmation de votre adresse mail** » (libellé du mail reçu) et "**Votre Assurance Maladie** » (expéditeur du mail).